



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

CHARTRE 2025-2040



BILAN DE LA CONCERTATION



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Une autre vie s'invente ici

www.parc-cotentin-bessin.fr

Janvier 2024

Sommaire

PRÉAMBULE : À QUOI SERT LA CONCERTATION ?	3
1. UNE CONCERTATION ENGAGÉE EN AMONT DE LA RÉVISION	4
2. LA DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DE LA CHARTE 2025-2040	5
2.1. Les espaces de concertation	5
2.2. Les échanges pour élaborer et rédiger le contenu du projet	6
3. LE BILAN CHIFFRÉ DE LA CONCERTATION	8
4. LES ANNEXES	11
Annexe 1 Détail des différents espaces de mobilisation	12
Annexe 2 Résultats de l'enquête en ligne conduite en 2021	18
Annexe 3 Document de consultation sur l'état d'avancement au 21 juillet 2022	22

Préambule : à quoi sert la concertation ?

MOT D'ÉLUE



“

Aujourd'hui la concertation est essentielle, voire indispensable, afin de répondre aux enjeux de transitions et d'embarquer l'ensemble des acteurs dans ces changements. Personne n'a la solution face aux questions qui émergent en lien avec les enjeux du changement climatique, or il va falloir s'adapter. Pour trouver les solutions, il faut réfléchir collectivement et concerter. C'est à partir de ces concertations et réflexions collectives qu'on va pouvoir trouver plus d'idées, mais aussi rendre ces idées et ces changements de comportement acceptables. C'est pourquoi la concertation est indispensable à la réussite d'une charte, et au fonctionnement d'un Parc naturel régional qui s'inscrit dans la modernité et l'adaptation continue, au même titre que les autres collectivités.

”

Anne HEBERT

Vice-présidente « communauté de communes »,
éluée référente de la démarche de révision
de la charte 2025-2040

1 Une concertation engagée en amont de la révision

La démarche de concertation est essentielle pour construire un projet de territoire cohérent et partagé avec les acteurs, et plus particulièrement les habitants, du territoire et donc plus susceptible d'atteindre des objectifs fixés collectivement.

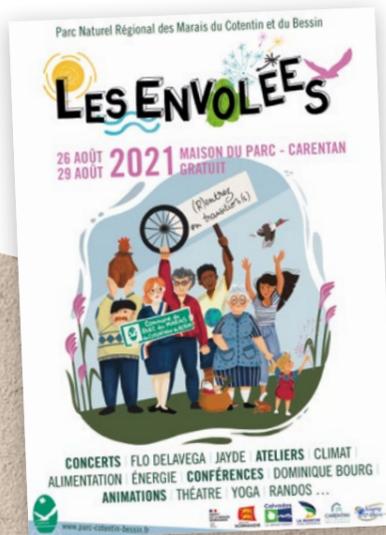
Dans cette optique, le Parc naturel régional a mené plusieurs actions visant à sensibiliser les habitants aux enjeux de la transition écologique, en amont du lancement de la procédure de révision :



La co-construction d'une exposition intitulée « Vivre dans le Parc en 2050 », à la Maison du Parc, avec des habitants et plus particulièrement un groupe de jeunes. Cette exposition, inaugurée en 2020, a été l'occasion d'imaginer des futurs possibles pour le territoire, tout en rendant accessibles des informations sur le dérèglement climatique. 26 000 visiteurs dont 700 jeunes se sont immergés dans ces questionnements.



La démarche « Notre Littoral Demain ? Côte Est Cotentin », engagée sur cette côte, a réuni, en 2018 et 2020, les acteurs, les habitants et les élus pour partager les connaissances et imaginer des scénarii pour l'avenir. 620 personnes ont participé à ces travaux qui auront servi de base aux réflexions pour préparer le volet « avenir du littoral », dans l'élaboration du projet de charte 2025-2040.



La première édition de l'événement « Les Envoleées, rentrez en transition », à l'occasion de la célébration des 30 ans du Parc. Durant 4 jours, 800 personnes ont participé à une série d'animations gratuites, organisées pour échanger au sujet des transitions à mettre en œuvre face à la crise écologique. Des sujets, tels que le dérèglement climatique en Normandie, la résilience alimentaire, la méthanisation ou encore le lien entre santé et biodiversité ont été abordés à travers des conférences et des formats artistiques (cinéma, théâtre) et ludiques (ateliers pour les enfants). Plusieurs scientifiques de renommée nationale sont venus présenter le contexte dans lequel le futur projet de charte doit s'inscrire.



2 La démarche de co-construction de la charte 2025-2040

2.1. Les espaces de concertation (voir annexe 1)

Dans le cadre de la démarche de révision lancée en 2021, plusieurs espaces de concertation ont ensuite été conçus :

Le COPIL (Comité de pilotage) : les 23 élus du Bureau du Parc conduisent la révision de la charte, qui est votée par les 58 élus du Comité syndical. Les questions relatives à la révision ont été abordées lors des 11 Bureaux et 5 Comités syndicaux organisés en 2021 et 2022.

Le groupe des Élus référents : 5 élus du Bureau suivent l'avancement de la révision régulièrement (8 réunions).

Le COTECH (Comité technique) : les principaux partenaires institutionnels du Parc sont associés aux travaux d'élaboration du projet de charte à 5 reprises. Ils participent à la préparation des réunions du COPIL.

Enfin, un groupe multi-acteurs a été mobilisé pour contribuer à la construction du projet de territoire. La constitution de ce groupe répond à plusieurs objectifs :

- cheminer sur plusieurs rencontres pour s'assurer de la bonne compréhension du fonctionnement du territoire et de ses enjeux, pour se donner l'occasion d'imaginer et d'identifier les façons d'agir ;
- confronter des regards et des attentes, afin de construire un projet pour tous ;
- tester une nouvelle instance de gouvernance.

Il est constitué des membres du Conseil citoyen du Parc, des principaux partenaires, des élus du Comité syndical du Parc, des élus des intercommunalités et des communes.

En parallèle, le Parc a mobilisé différents médias pour communiquer et mobiliser les différents publics autour du projet de révision de la charte : une page dédiée sur le site internet du Parc, la presse locale, des newsletters à destination du grand public et des élus, mais aussi les réseaux sociaux, avec notamment une publication hebdomadaire sous forme d'un « Le Saviez-Vous ? », à partir des éléments du diagnostic du territoire réalisé dans le cadre de la révision.

2.2. Les échanges pour élaborer et rédiger le contenu du projet

La phase principale de la concertation s'est déroulée du second semestre 2021 au premier semestre 2022, en plusieurs temps forts :

- Le **groupe multi-acteurs** composé des élus du Comité syndical, d'acteurs du territoire (chambres consulaires, associations, prestataires touristiques...) et du Conseil citoyen du Parc, représentant au total une quarantaine de personnes (122 personnes sur les trois réunions), s'est réuni trois fois entre janvier et mars 2022, pour définir des visions communes pour le territoire, à l'horizon 2040, imaginer les pistes d'actions pour résoudre les problématiques soulevées dans chaque vision et enfin, approfondir certains sujets « sensibles » ou « innovants ». Les pistes d'actions, proposées par le groupe multi-acteurs, ont ainsi pu être compilées aux côtés de celles imaginées, en interne, par les agents du Parc. Selon les résultats du questionnaire de satisfaction, de nombreux participants souhaiteraient reconduire ce type de rencontre, avec la participation d'un plus grand nombre d'habitants du territoire.
- Cinq réunions, organisées au mois de mai 2022, ont permis de réunir par secteur (correspondants aux secteurs des intercommunalités) : **les maires des communes du périmètre du Parc**, les élus délégués du Parc ainsi que les présidents et

vice-présidents des intercommunalités autour des enjeux de la révision de la charte. Au total, 97 élus ont participé et représenté les 6 intercommunalités, 63 communes ainsi que la région Normandie et les deux départements de la Manche et du Calvados. Ces rencontres ont été l'occasion d'identifier les atouts de nos bourgs et villages et les pistes d'améliorations possibles, ainsi que de débattre autour de problématiques locales telles que la biodiversité, l'accueil de nouveaux habitants, l'agriculture, les évolutions du paysage et de la ressource en eau, dues aux effets du dérèglement climatique, le tourisme et la production locale d'énergie renouvelable.

- Dans le cadre de l'élaboration du **cahier des paysages**, annexe de la charte dans laquelle sont déclinés des « Objectifs de Qualité Paysagère », le Parc a organisé 2 ateliers de concertation entre avril et juin 2022. **23** personnes, pour la plupart des **habitants** du territoire, ont ainsi réfléchi à la définition d'enjeux et de pistes d'action pour la préservation et la mise en valeur des différents paysages du territoire et à leur localisation dans les différents types de paysages.



Réunion élus secteur Communauté d'Agglomération du Cotentin - Hémevez



Atelier du paysage - Méautis

- À travers l'enquête « **Vivre dans les Marais du Cotentin et du Bessin en 2040** », le Parc a invité les habitants à se projeter en 2040, sur différentes thématiques : se loger, se déplacer, se nourrir, se divertir et travailler. Afin de toucher un public diversifié, une quinzaine d'entretiens ont été menés avec un public-cible, dit « éloigné » des actions du Parc. Par ailleurs, et toujours dans l'objectif de toucher un public large et diversifié, l'enquête a été traduite en enquête numérique et diffusée en mars, sur les différents réseaux sociaux du Parc (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn). Elle a concerné 1950 personnes et recueilli les visions de 180 internautes. Puis d'avril à mai, une nouvelle série de posts « **Le Saviez-Vous ?** », vus par 1970 internautes, permettait de connaître le territoire du Parc, ou de s'exprimer en produisant des dessins ou des photos.

Les thématiques de l'enquête ont été reprises à différentes occasions (réunions, festival « Bulles de campagne », « Les Envolées », etc.) et sous différentes formes (jeux, questionnaires, boîte à idées, etc.), afin de mobiliser et recueillir le maximum de témoignages.



Forum des élus - Méautis

- En mai 2022, la **deuxième édition des « Envolées »**, événement organisé par le Parc sur le thème de la transition écologique, a été une nouvelle occasion de penser l'avenir du territoire, à l'occasion d'un événement gratuit et festif. Environ 500 personnes ont ainsi pu participer aux différents ateliers, aux conférences et aux randonnées. Ce fut également l'occasion pour le Parc de partager les résultats de l'enquête « **Vivre dans les Marais du Cotentin et du Bessin en 2040** », sous forme d'une exposition participative et de la prolonger, via un questionnaire écrit, rempli par une cinquantaine de personnes de passage sur le stand.
- **le Conseil citoyen**, créé en mai 2021, est associé aux différentes étapes de l'élaboration du projet. Il participe aux réunions du groupe multi-acteurs et à la préparation des Envolées. Deux temps de travail lui sont plus particulièrement dédiés : en octobre 2021, une réunion sur le Parc, son rôle et ses missions ; en octobre 2022, une réunion de bilan avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable sur la première année de fonctionnement, les améliorations à apporter et leurs attentes dans la nouvelle gouvernance du Parc.
- Un document de communication sur la concertation et sur les ambitions retenues est transmis à tous les participants et diffusé sur le site internet du Parc.

La deuxième phase de concertation s'est déroulée sur le deuxième semestre 2022 :

- En septembre 2022, une nouvelle série d'échanges est organisée par **consultation écrite** auprès des partenaires, dans le cadre d'une **journée portes ouvertes pour les élus** des communes (30 participants) et des rencontres avec les services des collectivités et des partenaires pour échanger sur la première version du projet de charte.

Ces nombreux échanges ont permis d'affiner la stratégie du Parc et d'alimenter l'écriture de la charte 2025-2040, en prenant en compte les aspirations des habitants, le positionnement des acteurs du territoire et la vision des élus.

3 Le bilan chiffré de la concertation

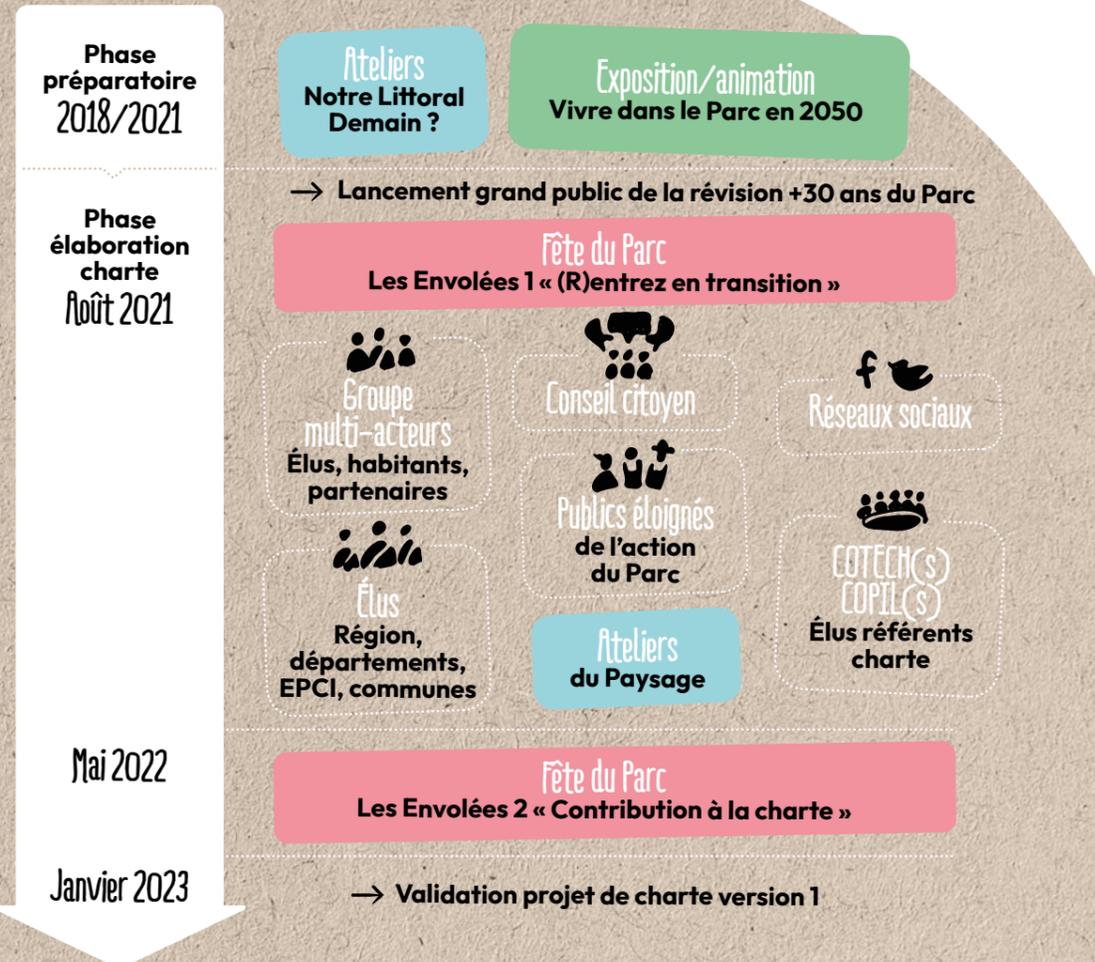
Au total, la concertation autour des enjeux et de l'avenir du territoire aura mobilisé :

- 28 620 personnes (dont 700 jeunes), sensibilisées aux questions précises sur l'avenir du Parc, grâce notamment à l'exposition « Vivre dans le Parc en 2050 », aux deux événements festifs « Les Envolées » et à la démarche menée sur l'avenir du littoral.

- 3 920 personnes (en moyenne) ont vu les posts sur les réseaux sociaux et 230 personnes ont répondu aux différentes enquêtes les interrogeant sur leurs perceptions de l'avenir du territoire.

- 282 personnes se sont impliquées dans l'écriture du projet de charte 2025-2040, dans le cadre des réunions proposées.

Schéma de la concertation



Chiffres clés

620	28 000	3 920	230	282
personnes impliquées pour dessiner l'avenir du littoral	visiteurs et jeunes sensibilisés aux enjeux du territoire à la Maison du Parc	internauts informés	internauts contributeurs : se loger, se nourrir, habiter en 2040	élus, habitants et partenaires impliqués dans l'écriture de la charte



Forum des élus - Méautis



4. LES ANNEXES

Détail des différents espaces de mobilisation

Introduction

Un projet partagé

La charte d'un Parc naturel régional définit le projet de protection et de développement durable du territoire. Elle identifie les enjeux, les objectifs à atteindre, les orientations de préservation, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui permettent de les mettre en œuvre.

La participation de l'ensemble des acteurs du territoire est indispensable pour construire un

projet partagé et faciliter sa mise en œuvre. Cet objectif est d'autant plus important que le dérèglement climatique va modifier progressivement et durablement nos modes de vie et nos paysages. Acteurs du territoire, élus et habitants ont ainsi été mobilisés dans une démarche de concertation pour l'élaboration de la future Charte 2025-2040 du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Espaces de concertation et pilotage de la démarche

COPIL (Comité de pilotage) : les 23 élus du bureau du Parc conduisent la révision de la charte, qui est votée par les 58 élus du comité syndical.

Élus référents : 5 élus du bureau qui suivent l'avancement de la révision au jour le jour.

COTECH (Comité technique) : les principaux partenaires institutionnels du Parc sont associés aux travaux d'élaboration du projet de charte. Ils participent à la préparation des réunions du COPIL.

Appui scientifique : mobilisation des experts du GIEC normand

Par ailleurs, un **Conseil Citoyen** a été créé en juin 2021 afin d'associer directement les habitants aux réflexions sur la nouvelle charte, aux côtés des élus du syndicat mixte du Parc. Il est composé de 9 femmes et 12 hommes, actifs ou

retraités, tirés au sort parmi les candidatures reçues.

Enfin, un **groupe multi-acteurs** a été mobilisé pour contribuer à la construction du projet de territoire. La constitution de ce groupe répond à plusieurs objectifs :

- cheminer sur plusieurs rencontres pour s'assurer de la bonne compréhension du fonctionnement du territoire et de ses enjeux, pour se donner l'occasion de rêver et d'identifier les façons d'agir ;
- confronter des regards et des attentes afin de construire un projet pour tous ;
- tester un nouveau mode de gouvernance

Il est constitué des membres du Conseil Citoyen, des principaux partenaires, des élus du Comité Syndical du Parc, des élus des intercommunalités et des communes.

Outils d'information et de communication

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a utilisé différents médias afin de communiquer et mobiliser les différents publics autour du projet de révision de la Charte : une page dédiée sur le site internet du Parc, la presse locale, des newsletters à destination du

grand public et des élus, mais aussi les réseaux sociaux avec notamment une publication hebdomadaire sous forme d'un « Le Saviez-Vous ? » à partir des éléments du diagnostic du territoire réalisé dans le cadre de la révision.

Les temps forts de la démarche

L'exposition « Vivre dans le Parc en 2050 »



Pour l'exposition « Vivre dans le Parc en 2050 » le Parc a demandé à ses habitants d'imaginer leur territoire tel qu'il pourrait être en 2050. Evolution du climat, de la zone humide, des espèces, de l'habitat, du littoral... Des jeunes de la mission locale ont ainsi pu s'exprimer sur

ces enjeux d'avenir sous forme d'une émission radio, intégrée dans l'exposition, et organisée en partenariat avec le CIEC (Centre d'Initiation à l'Eco-citoyenneté) et Zone d'ondes (radio associative basée à Caen). Une collecte de témoignages oraux ainsi qu'un travail avec des jeunes du lycée Thère à Saint-Lô ont également contribué à la co-construction de l'exposition. Depuis son inauguration, et malgré de longues périodes de fermeture en raison de la crise sanitaire, **plus de 160 000 personnes** ont pu profiter de l'exposition.



Les Envolées 2021



En plus de fêter les 30 ans du Parc, l'organisation en 2021 du festival *Les Envolées : (r)entrez en transition(s)* a permis de lancer officiellement la démarche de concertation pour la révision de la Charte. Conférences, ateliers, tables rondes... Un rendez-vous engagé, festif et innovant, où habitants, élus et acteurs économiques ont été invités à prendre

part aux discussions pour mieux comprendre le dérèglement climatique, explorer les transitions possibles, et partager des moments conviviaux. Ainsi, environ **800 personnes** ont participé aux différentes tables rondes, conférences, randonnées et ateliers.

Le groupe multi-acteurs



Le groupe multi-acteurs composé des élus du Comité syndical, d'acteurs du territoire (chambres consulaires, associations, prestataires touristiques...) et du Conseil Citoyen du Parc, représentant au total une quarantaine de personnes, s'est réuni trois fois entre janvier et mars 2022, pour définir des visions communes pour le territoire en 2040, imaginer les pistes d'action pour résoudre les problématiques soulevées dans chaque vision, et enfin approfondir certains sujets « sensibles »

ou « innovants ». Les pistes d'action proposées par le groupe multi-acteurs ont ainsi pu être compilées aux côtés de celles imaginées en interne par les agents du Parc.

Selon les résultats du questionnaire de satisfaction, de nombreux participants souhaiteraient reconduire ce type de rencontre, avec la participation de davantage d'habitants du territoire.

Les réunions de secteurs



Cinq réunions organisées dans le courant du mois de mai 2022 ont permis de réunir par secteurs (correspondants aux secteurs des intercommunalités) les maires des communes du périmètre du Parc, les élus délégués parcs ainsi que les présidents et vice-présidents des intercommunalités autour des enjeux de la Révision de la Charte. Au total, **97 élus ont participé et représenté les 6 intercommunalités, 63 communes ainsi que la Région Normandie**

et les deux Départements de la Manche et du Calvados. Ces rencontres ont été l'occasion d'identifier les atouts de nos bourgs et villages et les pistes d'amélioration possibles, ainsi que de débattre autour de problématiques locales telles que la biodiversité, l'accueil de nouveaux habitants, l'agriculture, les évolutions du paysage et de la ressource en eau dues aux effets du dérèglement climatique, le tourisme et la production locale d'énergie.

Les ateliers paysages



Dans le cadre de l'élaboration de son Cahier des paysages, annexe de la Charte dans laquelle seront déclinés des « Objectifs de Qualité Paysagère », le Parc a organisé **2 ateliers** de concertation entre avril et juin 2022. **Une quinzaine de participants**, pour la plupart

des habitants du territoire, ont ainsi réfléchi ensemble à la définition d'enjeux et de pistes d'action pour la préservation et la mise en valeur des différents paysages du territoire, et à leur localisation dans les différents types de paysages.

L'enquête : « Vivre dans les Marais du Cotentin et du Bessin en 2040 »

Dans sa démarche de concertation pour la future Charte, le Parc a souhaité recueillir les avis et envies des habitants et usagers du Parc, en les amenant à se projeter en 2040 sur différentes thématiques : se loger, se déplacer, se nourrir, se divertir, travailler. Le Parc a ainsi lancé l'enquête « Vivre dans les Marais du Cotentin et du Bessin en 2040 ».

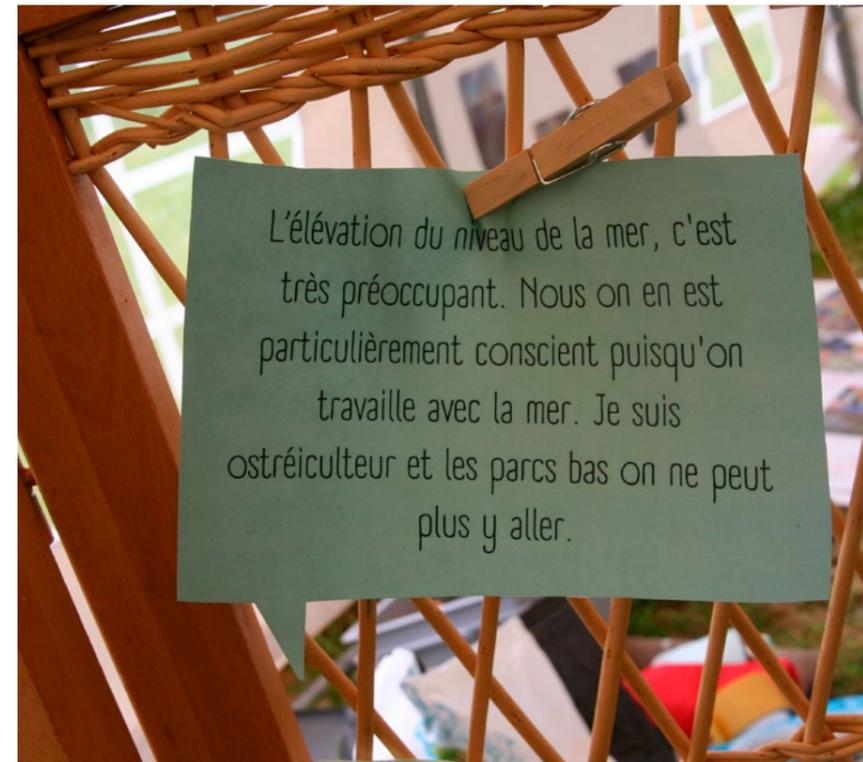
Afin de toucher un public diversifié, **une quinzaine d'entretiens** ont été menés avec un public-cible, dit « éloigné » des actions du Parc.

Par ailleurs, et toujours dans l'objectif de toucher un public large et diversifié, l'enquête a été traduite en enquête numérique et diffusée sur les différents réseaux sociaux du Parc (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn). Elle a permis de recueillir les visions d'avenir de **180 internautes**.

Enfin, les thématiques de l'enquête ont été reprises à différentes occasions (réunions, festival Bulles de campagne, Les Envolées, etc) et sous différentes formes (jeux, questionnaires, boîte à idées, etc), afin de mobiliser et recueillir le maximum de témoignages.



Les Envolées 2022



La deuxième édition des Envolées, le dimanche 12 mai 2022, a été une nouvelle occasion de penser l'avenir du territoire à l'occasion d'un événement gratuit, engagé et festif. Environ **500 personnes** ont ainsi participé aux différents ateliers, aux conférences et aux randonnées.

Ce fut également l'occasion pour le Parc de partager les résultats de l'enquête *Vivre dans les Marais du Cotentin et du Bessin en 2040*, sous forme d'une exposition participative, et de la prolonger via un questionnaire écrit, rempli par **une cinquantaine de personnes** de passage sur le stand.

Résultats de l'enquête en ligne conduite en 2021

Recueil vision et attentes pour l'avenir

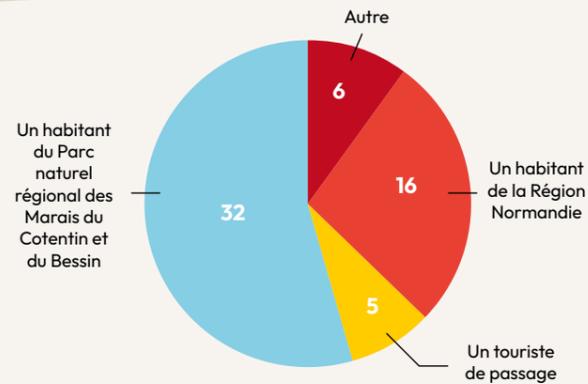
BILAN : 57 RETOURS QUESTIONNAIRES HABITANTS, VISITEURS ET PRESTATAIRES TOURISTIQUES

1. Profil des enquêtés

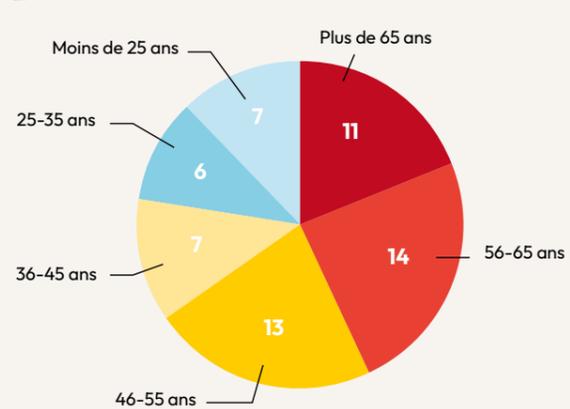
• 40 profils « habitants et visiteurs » : questionnaires remplis à l'accueil de la Maison du Parc et lors de l'évènement Les Envolées

• 17 profils « prestataires touristiques »

QUI ÊTES-VOUS ?

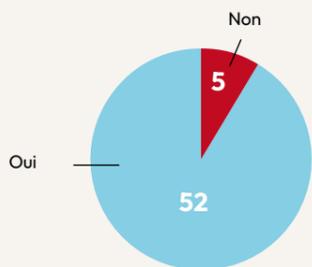


VOUS AVEZ ?

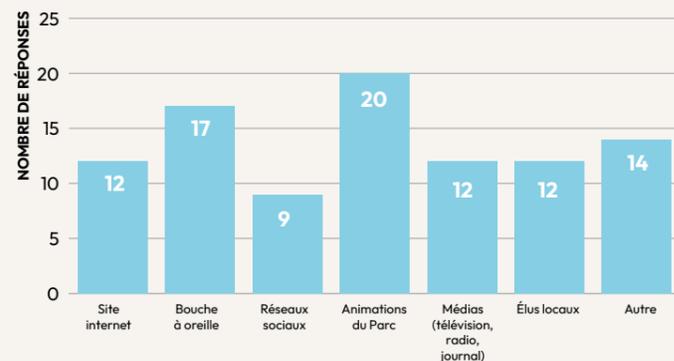


2. Connaissez-vous le Parc naturel régional ?

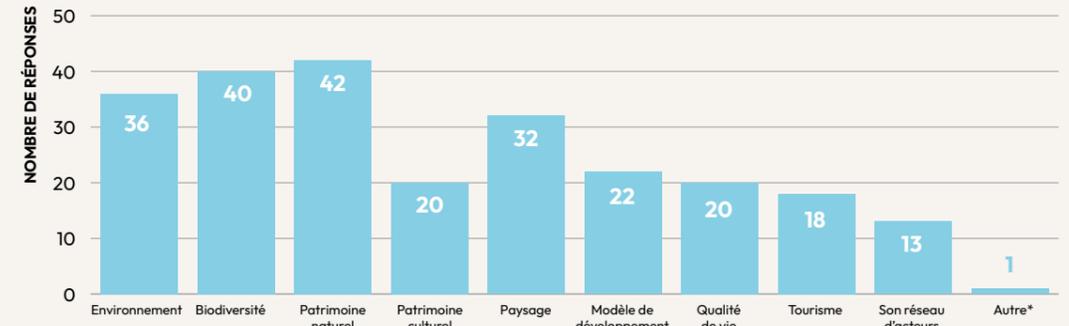
CONNAISSEZ-VOUS LE PARC NATUREL RÉGIONAL ?



COMMENT CONNAISSEZ-VOUS LE PARC NATUREL RÉGIONAL ?

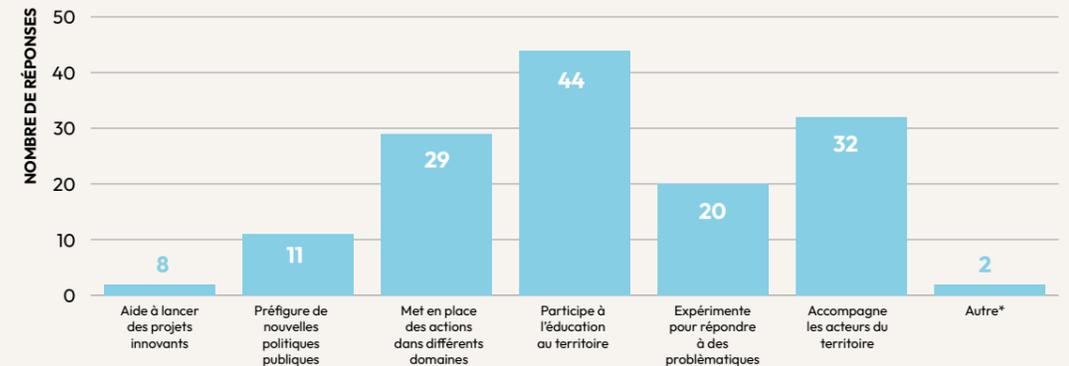


3. Diriez-vous que le territoire du Parc est remarquable pour son/sa :



*Autre : sa réserve ornithologique / conseil en environnement aux particuliers

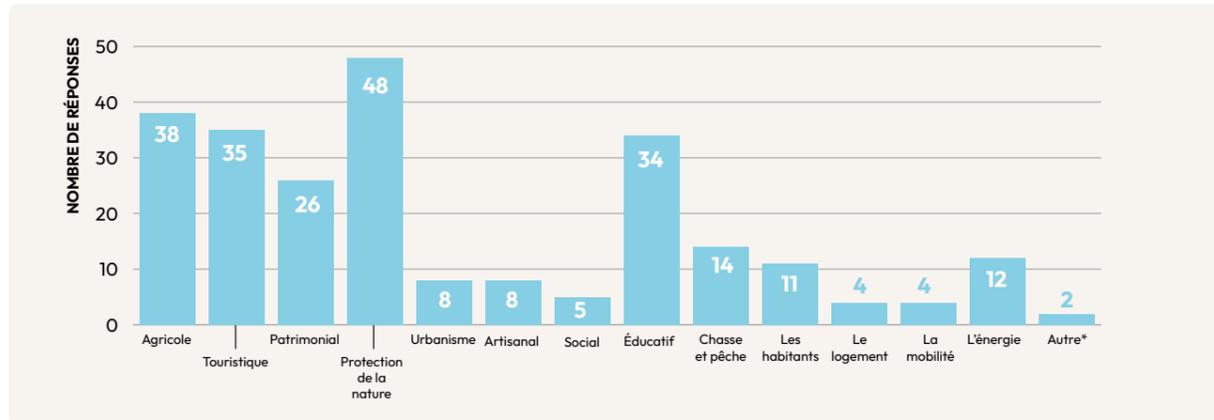
4. Pour vous, que fait le Parc naturel régional ?



5. Comment décririez-vous l'identité du Parc naturel régional ?

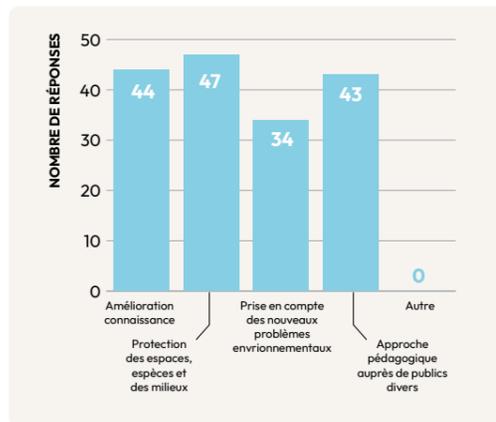


6. Avec quels acteurs le Parc a-t-il les relations les plus fortes ?



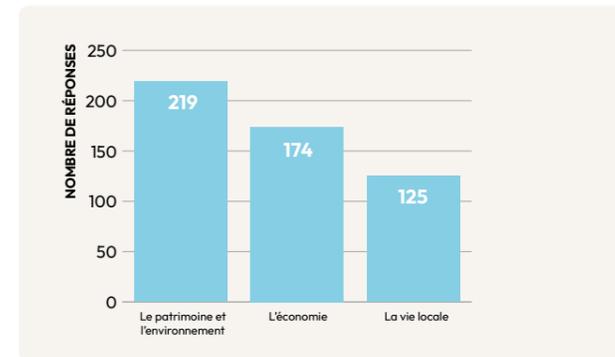
*Autre : les communautés de communes

7. Quelles sont les caractéristiques principales du Parc en tant qu'acteur environnement ?

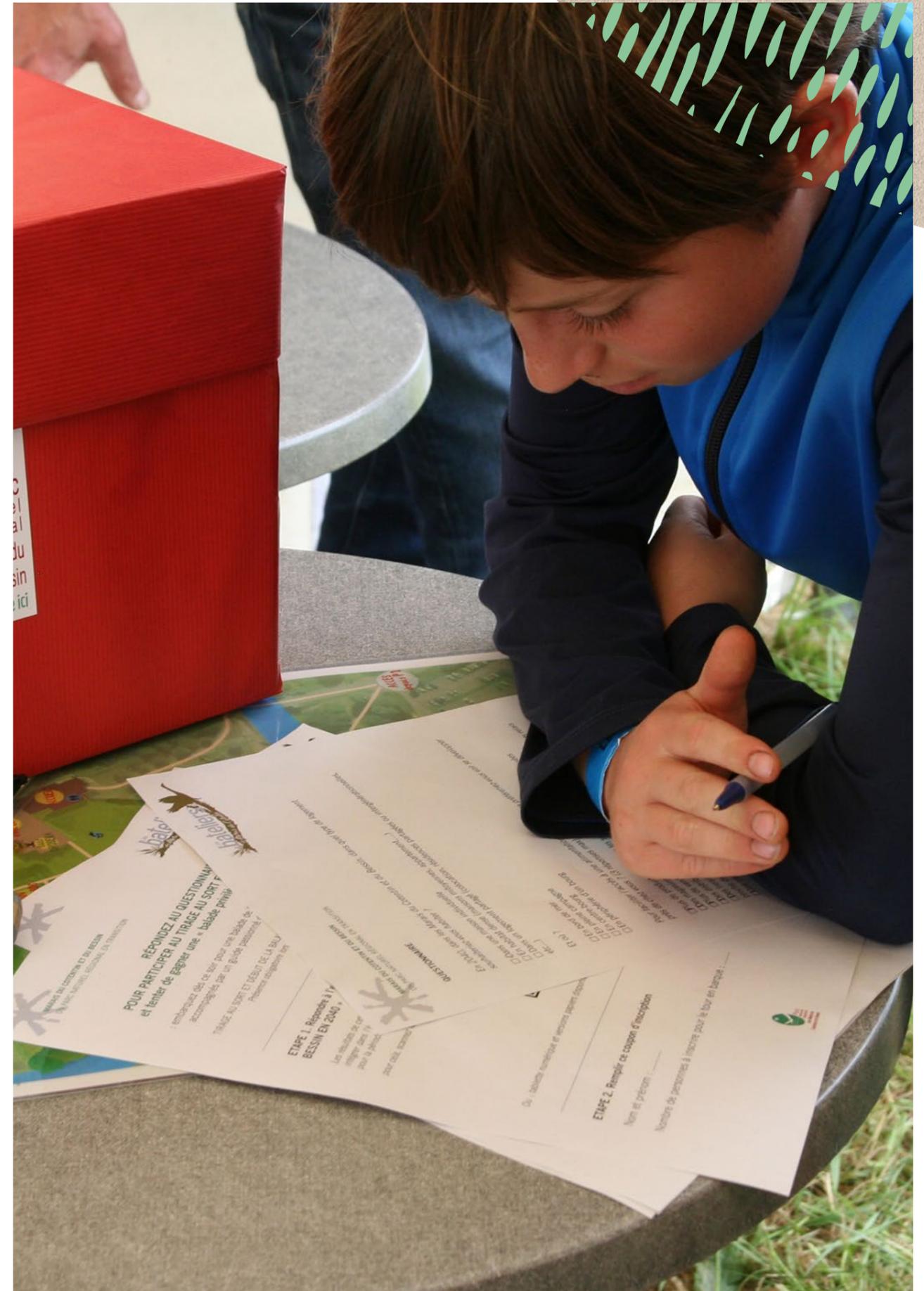
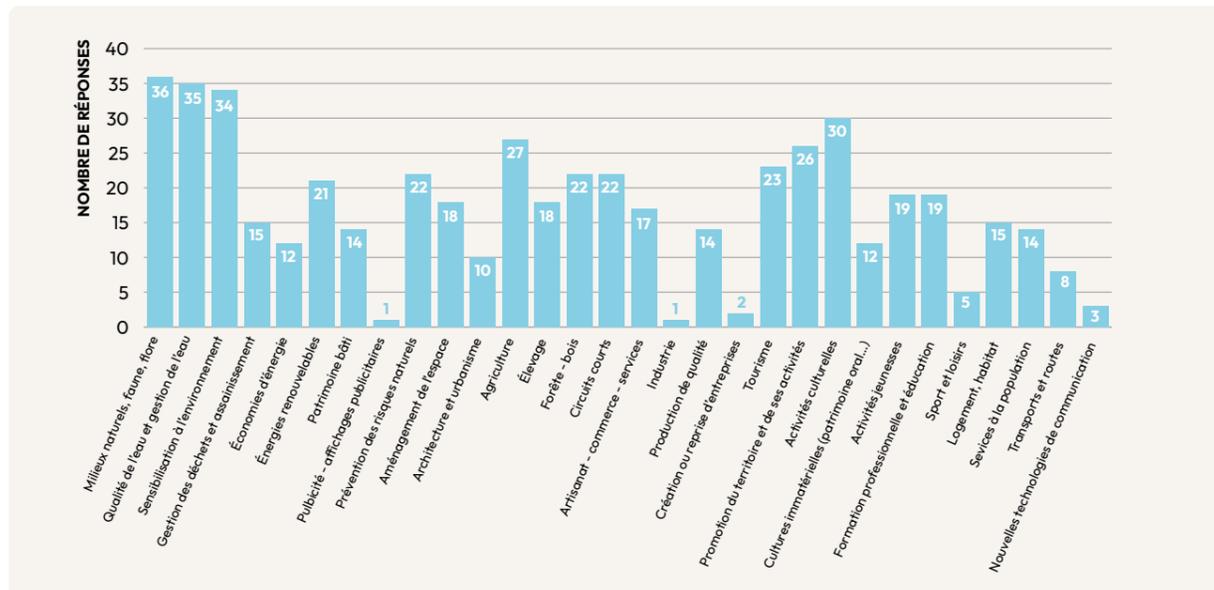


8. Dans quels domaines souhaitez-vous que le Parc naturel régional s'implique en priorité dans l'avenir ?

Par grande catégories



En détail



DOCUMENT DE CONSULTATION SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT AU 21 JUILLET 2022

RETOUR SUR 6 MOIS DE CONCERTATION



Conseil citoyen - Sainte-Marie-du-Mont



Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin sollicite, auprès de l'État, le renouvellement de son label « Parc Naturel Régional » pour la période 2025-2040.

La procédure de révision de sa charte, en cours, permettra de redéfinir un **nouveau projet** pour la période 2025-2040, et de reconduire son classement. La charte est une « feuille de route », qui fixe pour le territoire les objectifs à atteindre (**ses ambitions**), **les orientations** ainsi que **les mesures** pour les mettre en œuvre. Elle est élaborée en concertation avec les élus, partenaires, habitants et usagers du Parc, et s'appuie sur l'expertise et les propositions de chacun.

Dans un contexte de dérèglement climatique déjà à l'œuvre, la révision de la charte est l'occasion de questionner ensemble l'avenir du territoire et définir de nouveaux objectifs, à l'horizon 2040, pour relever les défis environnementaux et sociétaux dans les marais du Cotentin et du Bessin.

Alors que la phase de concertation, engagée dès 2021, s'accélère depuis le début de l'année 2022 avec l'organisation d'une dizaine de réunions, il est temps de revenir sur ces temps forts et de vous en présenter les résultats.

Les temps forts de la démarche



Le groupe multi-acteurs

Le groupe multi-acteurs composé des élus du Comité syndical, d'acteurs du territoire (chambres consulaires, associations, prestataires touristiques....) et du Conseil Citoyen du Parc s'est réuni trois fois entre janvier et mars 2022 afin de définir une vision commune pour le territoire, et de réfléchir aux moyens d'action nécessaires pour la concrétiser.

Cinq réunions de secteurs

Cinq réunions organisées dans le courant du mois de mai ont permis de réunir par secteur (correspondant aux secteurs des EPCI) les maires des communes du périmètre du Parc, les élus délégués parcs ainsi que les présidents et vice-présidents des intercommunalités autour des enjeux de la Révision de la charte.

Deux ateliers Paysages

Dans le cadre de l'élaboration de son Cahier des paysages, annexe de la Charte dans laquelle seront déclinés des « Objectifs de Qualité Paysagère », le Parc a organisé deux Ateliers Paysages entre avril et juin 2022. Une quinzaine d'habitants ont ainsi pu réfléchir à la définition d'enjeux et de pistes d'action pour la préservation et la mise en valeur des différents paysages du territoire.

Un enquête

L'enquête « Vivre dans les Marais du Cotentin et du Bessin en 2040 », réalisée de mars à mai 2022, auprès d'un public dit « éloigné » des actions du Parc, et sa déclinaison numérique, a permis de recueillir les témoignages d'environ 200 personnes.

Pique-Nique des Envolées

À l'occasion de la 2^e édition du Pique-Nique des Envolées, en mai 2022, les résultats de l'enquête ont été présentés sous la forme d'une exposition participative et un questionnaire a permis à une cinquantaine de participants d'exprimer leurs avis et envies.

Les 3 ambitions issues de la concertation pour notre territoire



AMBITION 1

Bâtir collectivement une nouvelle vision

en améliorant et en partageant notre connaissance des richesses du territoire, et en accompagnant les initiatives citoyennes innovantes sur le territoire.



AMBITION 2

Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers

pour préserver la qualité de notre cadre de vie au bénéfice des générations futures.



AMBITION 3

Accélérer et amplifier les transitions

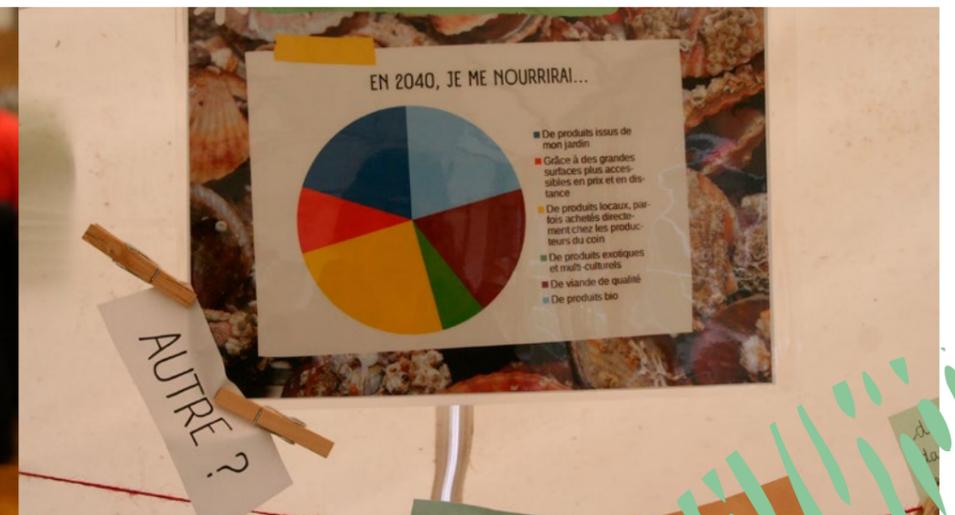
en favorisant l'adaptation de nos activités et de nos pratiques afin d'atténuer leur empreinte écologique et favoriser leur viabilité à long-terme.



Groupe multi-acteurs - Périers



Groupe multi-acteurs - Isigny-sur-Mer



Les Envolées 2022, espace exposition - Maison du Parc

AMBITION 1

Bâtir collectivement une nouvelle vision



ORIENTATION 1

Créer les conditions du changement de nos modes de vies

MESURES

S'approprier nos biens communs, nos savoir-faire et l'identité du territoire

- Sentiment d'appartenance
- Art et culture
- Vie locale

Étendre la sensibilisation et la formation à de nouveaux publics

- Éducation à l'environnement
- Reconnexion à la nature

Impliquer les habitants en s'appuyant sur la nature de proximité

- Lancement et soutien de projets communaux, et en entreprise

Révéler aux jeunes leur pouvoir d'agir sur le territoire

- Éducation au territoire
- Engagement local
- Découverte des métiers

ORIENTATION 2

Mieux connaître le territoire et expérimenter des alternatives

MESURES

Un territoire d'excellence pour la recherche

- Lien avec les scientifiques
- Amélioration et diffusion des connaissances

Expérimenter un laboratoire d'idées et d'initiatives citoyennes

- Facilitation de projets innovants à la Maison du Parc et sur le territoire
- Reconnexion à la nature

AMBITION 2

Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers

ORIENTATION 3

Conforter et adapter la gestion des grands ensembles naturels

MESURES

Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables

- Préservation
- Restauration et adaptation des milieux naturels

Améliorer la fonctionnalité de la Trame Verte Bleue et Noire

- Continuités et fonctionnalités écologiques
- Pollution lumineuse

Accompagner les acteurs du territoire dans la reconversion des marais tourbeux de la Sèves

- Adaptation de l'agriculture
- Renaturation du site
- Valorisation touristique

Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer sur les activités humaines

- Adaptation de la vie en bord de mer, de l'agriculture et des infrastructures



ORIENTATION 4

Préserver et partager équitablement la ressource en eau

MESURES

Assurer une gestion de l'eau favorable à la multifonctionnalité des marais

- Soutien technique aux syndicats de marais
- Connaissance de la relation zone humide-ressource en eau

Participer à la gestion concertée de la ressource en eau potable

- Participation à la gouvernance
- Suivis quantité et qualité de l'eau

ORIENTATION 5

Agir pour une mosaïque de paysages vivants et fonctionnels

MESURES

Maintenir les éléments structurants de nos paysages

- Éléments marquants du paysage
- Protection des paysages remarquables

Valoriser nos paysages et accompagner leurs évolutions

- Paysages du quotidien
- Qualité des entrées de villes / bourgs
- Maîtrise de la publicité

Réinventer un bocage arboré et fonctionnel

- Plantation de haies
- Agroforesterie
- Restauration de mares

Amplifier le rôle de puits de carbone du territoire

- Étude des flux de carbone
- Optimisation de son stockage dans les milieux
- Rémunération du carbone

AMBITION 3

Accélérer et amplifier les transitions



ORIENTATION 6

Développer des filières économiques qui préservent les ressources du territoire

MESURES

Accompagner les mutations de l'agriculture pour répondre aux enjeux de demain

- Paiements agri-environnementaux
- Adaptation au dérèglement climatique
- Soutien à l'agriculture herbagère et économe

Relocaliser et rendre accessible une alimentation de qualité

- Solidarité
- Circuits-courts
- Structuration des filières

Les éco-matériaux, piliers d'une nouvelle économie circulaire

- Réemploi et recyclage des déchets
- Construction et rénovation en terre et végétaux locaux

Renforcer un mix énergétique renouvelable et vertueux

- Développement du bois-bocage
- Toitures photovoltaïques et méthanisation vertueuse

ORIENTATION 7

Cultiver l'attractivité et la sobriété dans nos projets

MESURES

Révéler le territoire comme destination touristique de nature et ornithologique

- Tourisme de découverte
- Marais été / hiver
- Accueil / information
- Partenariats

Promouvoir un aménagement du territoire équilibré et économe de l'espace

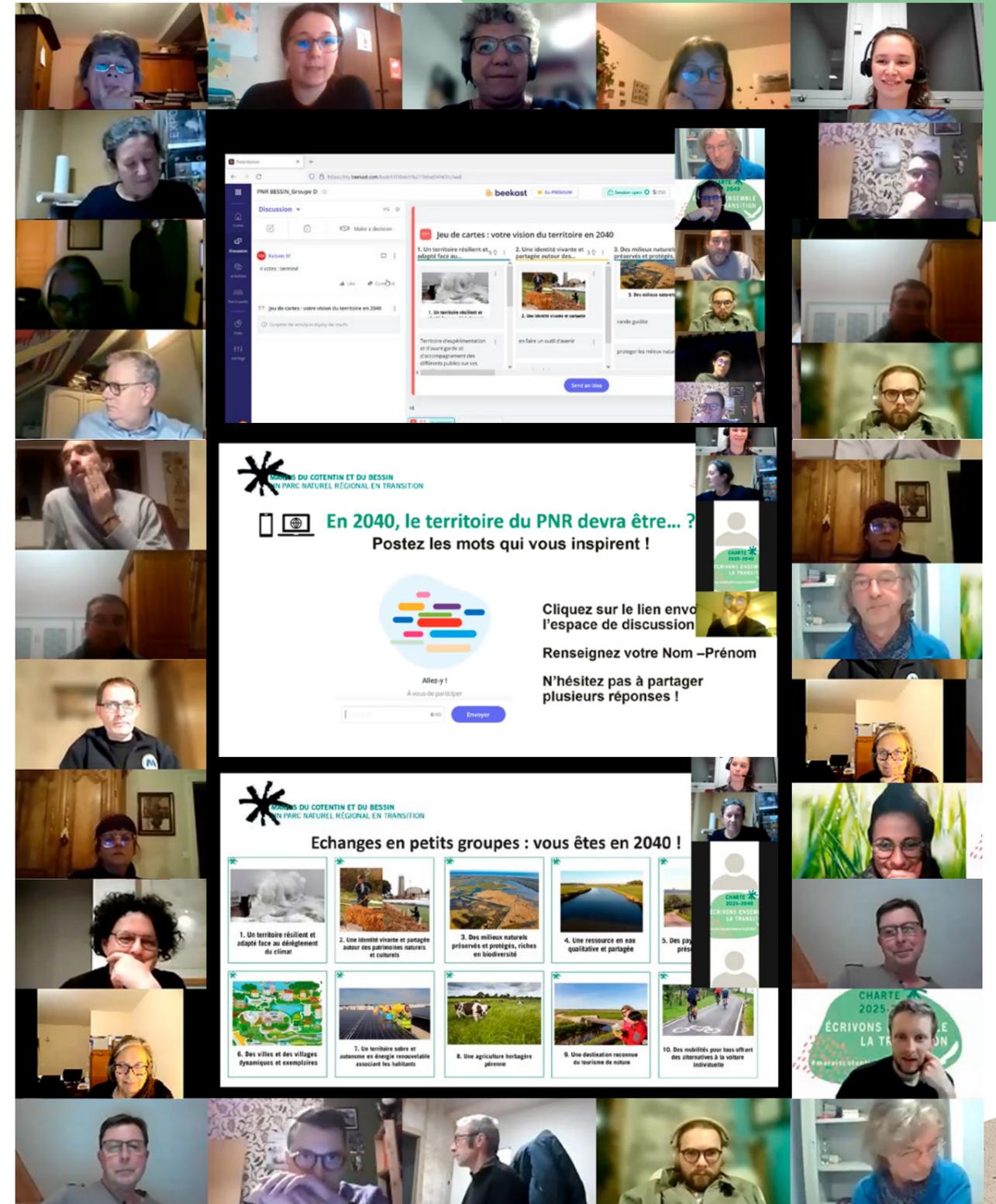
- Protection des espaces naturels et agricoles
- Accueil des habitants / économie d'espace

Reconquérir et valoriser la qualité de vie dans les coeurs de bourgs et des villages

- Promouvoir les atouts
- Végétalisation
- Revitalisation

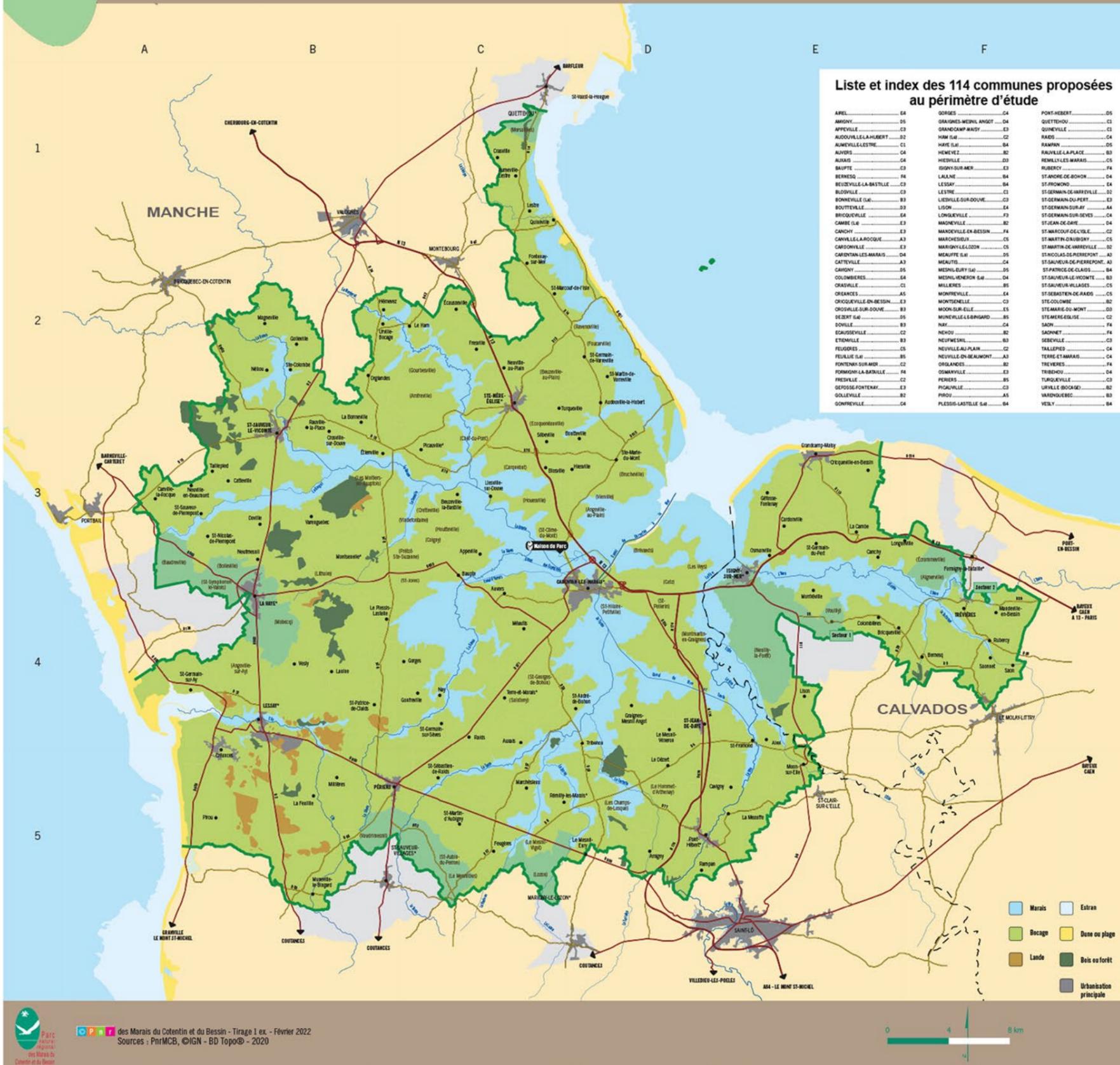
Maîtriser les consommations énergétiques et tendre vers la neutralité carbone

- Accompagnement des intercommunalités
- Développement des mobilités alternatives



Groupe multi-acteurs. Visio-conférence

Périmètre d'étude pour l'élaboration de la Charte 2025-2040



Liste et index des 114 communes proposées au périmètre d'étude

APRÈL	04	SORGES	04	POY-HERBERT	05
AMONY	05	GRANGES-MESNIL-ANGOT	04	QUETTHOU	01
APPEVILLE	03	GRAND-CAMP-WADY	03	QUENEVILLE	01
AUDOUVILLE-LA-HUBERT	02	HAM-ÉLÉ	02	RADIS	04
AUGEVILLE-LESTRE	01	HAYE-SUR-MER	04	SAMMAN	05
AUVERS	04	HENEVEZ	02	SAUVILLE-LA-PLACE	03
AUSAIS	04	HIESVILLE	03	REUILLY-LES-MARAIS	05
BAUPTTE	03	ISIGNY-SUR-MER	03	RUBERCY	04
BERNEDE	04	LALANNE	04	ST-ANDRÉ-DE-BONHOMME	04
BEZEVILLE-LA-BASTILLE	03	LESSEY	04	ST-FRONSARD	04
BONNEVILLE (S/M)	03	LESTRE	01	ST-GERMAIN-DE-WAREVILLE	02
BOUTTEVILLE	03	LIEUVILLE-SUR-DOUVE	03	ST-GERMAIN-DU-PERT	03
BRIDGEVILLE	04	LISON	04	ST-GERMAIN-SUR-SEVRES	04
CAMBÉ (S/M)	03	LONGUEVILLE	03	ST-JEAN-DE-CAYE	04
CANDY	03	MAOEVILLE	02	ST-MARCOUF-DE-L'ÉTOILE	02
CANVILLE-LA-ROQUETTE	03	MARCHEVILLE-EN-BESSIN	04	ST-MARTIN-D'AUBIGNY	05
CARDOVILLE	03	MARCHEVILLE	05	ST-MATHIEU-DE-WAREVILLE	04
CARDRYAN-LES-MARAIS	04	MARIGNY-LE-COZON	05	ST-NICOLAS-DE-PIERREPONT	03
CATTEVILLE	03	NEAULTS	04	ST-SAUVEUR-DE-PIERREPONT	03
CARIGNY	05	MEDULURY (S/M)	05	ST-PATRICE-DE-CLAUD	04
COLOMBIERES	04	MEDULVENER (S/M)	04	ST-SAUVEUR-LE-WOYMET	03
CRANVILLE	03	MILLERIEUX	05	ST-SAUVEUR-VALENTIN	05
CREANCES	05	MONTEVILLE	04	ST-SEBASTIEN-DE-ARDES	05
CRICQUEVILLE-EN-BESSIN	03	MONTMARELLE	03	STE-COLOMBE	02
CRIVILLE-SUR-DOUVE	03	MOON-SUR-ELLE	05	STE-MARIE-DU-MONT	03
DESEY (S/M)	05	MONVILLE-LE-BENARD	05	STE-MEHEULISE	02
DOVILLE	03	NAU	04	SAIN	04
ÉCAUSSEVILLE	02	NEHOY	02	SAINNET	04
ÉTIENVILLE	03	NEUFMESNIL	03	SEBEVILLE	03
FLEUSSIES	05	NEUVILLE-AU-PLAIN	02	TALLEPES	04
FREUILLE (S/M)	05	NEUVILLE-EN-BENARD	03	TERRÉ-ET-MARAIS	04
FONTENAY-SUR-MER	02	ORLANDRES	02	TREVERES	04
FORMIGNY-LA-BATAILLE	04	OSMAYVILLE	03	TRIBOUVILLE	04
FRESVILLE	02	PEREYS	05	TURQUEVILLE	03
GOSPOIS-PORTRAY	03	PRASVILLE	03	URVILLE-BOSCHARD	02
GOLLEVILLE	02	PROU	05	VALENTIENNE	03
GONFREVILLE	04	PRESSY-LASTELLE (S/M)	04	VELLY	04

Renouvellement du label "Parc naturel régional"
 Quel périmètre d'étude et quelle intégration pour les communes nouvelles, partiellement classées, en Parc naturel régional ?

Critères retenus :

- 1 reprendre le périmètre défini lors de la précédente révision (2010)
- 2 élargissement du périmètre sur la base des critères environnementaux historiques :
 - > la présence sur un secteur de marais de ZNIEFF
 - > ou du critère d'inscription à la convention Ramsar

Périmètre à l'étude dans le cadre de la révision de la Charte 2025-2040

1 Communes du périmètre d'étude

- Classement proposé en totalité
- Classement proposé partiellement pour une commune nouvelle
- Hors classement pour une commune nouvelle

Dans le cadre des communes nouvelles, parties proposées en "classement partiel" ou "hors classement" selon la délimitation des communes historiques.

A chaque situation, un lettrage au regard de la réforme territoriale, pour exemple :

- Saon : commune proposée au périmètre d'étude
- Formigny-la-Bataille* : commune nouvelle proposée au périmètre d'étude
- (Aignerville) : commune historique dans une commune nouvelle

2 Elargissement sur critères environnementaux

Secteur 1 de Castilly commune d'Isigny-sur-Mer



Secteur 2 de Formigny commune de Formigny-la-Bataille



2025-2040

**PARC NATUREL RÉGIONAL
DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN**

MAISON DU PARC

3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

SIÈGE ADMINISTRATIF

Tél. 02 33 71 61 90
info@parc-cotentin-bessin.fr

ACCUEIL TOURISTIQUE

Tél. 02 33 71 65 30
accueil@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr